

Philippe COCLET

Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques (DdF)

Placé sous l'autorité directe du chef d'établissement, il participe, en tant que **conseiller et proche collaborateur** de ce dernier, au même titre que l'adjoint et l'adjoint gestionnaire, aux travaux de l'équipe de direction et aux instances de l'établissement où sa présence est requise.

Sa mission, **de nature essentiellement pédagogique**, s'exerce :

- à l'intérieur de l'établissement, auprès des équipes pédagogiques impliquées dans les formations professionnelles et technologiques, et en étroite relation avec les corps d'inspection territoriaux ;
- à l'extérieur de l'établissement, avec les partenaires économiques et institutionnels du bassin d'emploi/formation auquel est intégré l'établissement ;
- dans certains dispositifs spécifiques tels que par exemple la validation des acquis de l'expérience, l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, ou l'organisation de jurys de concours et d'examens.

Son rôle est de :

- Organiser les enseignements professionnels et technologiques
- Coordonner et animer des équipes d'enseignants
- Conseiller le chef d'établissement
- Développer les relations avec les partenaires extérieurs

Karim RABAH et Sully TÉVANÉ sont les collaborateurs du Directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques